



Janvier 2021

Chers Gaëlites, Chers amis,

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite une très bonne année 2021. Nous vous informons qu'il n'y aura pas de cérémonie des vœux. Nous espérons que nous pourrions nous rassembler en 2021 et soyez assuré que la Municipalité travaille activement pour faire aboutir les projets pour la commune et rendre la vie à Gaël la plus agréable possible pour ses habitants.

Bonne année et bonne santé !

Denis Levrel et l'équipe municipale.



Animations

♦ L'école Saint François a mis à disposition des calendriers, dans les différents commerces (les boulangeries, le Poppys et Viveco) N'hésitez pas à les demander à vos commerçants. Les calendriers sont vendus 5€. Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

Commerces

♦ Le Poppy's vous propose du lundi au vendredi des plats à emporter. Les menus sont affichés au Poppy's et sur sa page Facebook. Nous vous proposons également le soir « Nos Burgers » frites à 8,50€ (sur commande). Pour les fêtes de fin d'année, petites idées cadeaux : les pochettes de jeux Illiko et notre super LOTO du 25 décembre (15 millions d'euros). Le Poppy's sera fermé le 25 décembre. Nous serons ouverts le 1er janvier. Vincent et Laëtitia vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

Commerces (suite)

♦ Notre boulanger « Le Fournil de Gaël » vous souhaite une très bonne année 2021. A cette occasion, pensez à déguster votre galette des rois à partir du 31 décembre.



♦ Nouveau !

La Société GMTPA située sur la commune de Gaël, vous propose ses services en mécanique de travaux publics et agricoles. A savoir : entretien, diagnostic et réparation des systèmes de climatisations sur engins de TP, agricole, poids lourds et bus. Se déplace sur toute la Bretagne.



Suite aux mesures gouvernementales, les salles communales restent fermées jusqu'au 20 janvier 2020
Concernant les activités sportives, un accès pourra être autorisé en fonction des mesures liées à la situation sanitaire.

Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Horaires : lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site internet : www.mairie-gael.bzh

mail : mairie.gael@orange.fr



Retour sur... (suite)

◆ Commémoration de la Sainte-Barbe.

Samedi 12 décembre à 17h, place du monument aux morts de Gaël, a eu lieu une cérémonie commémorative en mémoire des 9 soldats du feu morts dans leurs fonctions durant l'année 2020.

Étaient présents à cette cérémonie les sapeurs-pompiers de GAËL/MUËL, M. le Maire de Muël Patrick Chesnais, Valérie Coliaux, Frédérique Unterdorfel et Régine Madaoui, élues de Gaël.

Une gerbe a été déposée.

À l'issue de la commémoration, la sirène a retenti trois fois.



◆ La semaine du 7 au 13 décembre a été consacrée à la mise en place des illuminations et à la décoration du bourg de Gaël par les services techniques, l'association « Osons, Osons » et une partie des élus. Les Gaëlites peuvent notamment admirer le chalet avec la boîte aux lettres du Père Noël, le traineau tiré par les rennes où les enfants peuvent s'asseoir pour se faire photographier, les guirlandes de cadeaux multicolores tout autour de la place du monument ainsi que le sapin illuminé près de la mairie. Malheureusement, certaines de ces décorations ont subi des dégradations. Quelle déception ! Ce manque de respect ternit cette période de fêtes de Noël!



◆ Le spectacle de Noël n'ayant pas eu lieu cette année, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants des écoles des Prés Verts le **lundi 14 décembre** et St François le **mardi 15 décembre**.

Les enfants ont accueilli le Père Noël avec des chants et des poèmes dans une bonne ambiance lors la distribution des chocolats.



Collecte des bacs jaunes

Lundi 11 et 25 janvier : Collecte des bacs jaunes.

Vendredi 8 et 22 janvier : Collecte des bacs jaunes.
(Uniquement les lieux-dits : La Haie Gaël, La Haute Lande, La Rue es Sage, La Ville Germain, La Ville Toussaint).

Bibliothèque : 16 rue lieutenant Guillard – 35 290 GAËL

Cantine : 02.99.07.74.47



Informations communales

♦ Horaires des messes

Dimanche 17 janvier : Messe à Gaël à 10h30.

Tous les **mercredi** matin à 11h00.

♦ Balayage des rues

Jeudi 28 janvier : à 14h00 par l'entreprise L.P.S.

♦ Vente des gobelets : Dans le cadre de la St Judicaël et St Gaël (17 décembre) la mairie met en vente les gobelets à l'effigie de Judicaël dans les commerces de Gaël signalés par une affiche.



♦ Elagage et vente de bois : Comme chaque année, la mairie élague une partie de ses terrains. Exceptionnellement cette année, elle fait appel à un professionnel pour élaguer un grand chêne dont le bois sera mis en vente.

Si vous êtes intéressé pour couper et récupérer ou acheter du bois, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie.

Citoyenneté

Rappel : Nous réitérons les règles de civisme et de savoir-vivre aux propriétaires de chiens. Merci de ramasser leurs déjections.

Réunion ordinaire du 1^{er} décembre 2020

Panneaux promotion Lotissement Le Paradis

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de Semios pour la fourniture et la pose de 3 panneaux publicitaires de 3mx2m pour le lotissement Le Paradis pour un montant total de 2713€ HT ; valide le devis de l'imprimerie Le Maire pour l'impression de 2000 plaquettes pour un montant de 331€ HT.

Dénomination des voies du lotissement « Le Paradis »

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le nom « Rue Jules Ferry » au lieu de « Allée Jules Ferry » pour la route faisant le tour du lotissement ; prolonge la rue du Paradis jusqu'à la fin du lotissement ; nomme la rue intérieur du lotissement « Allée des Hortensias ».

supprimer quelques lampadaires le long de l'école et d'en disposer le long du parking entre l'école et le lotissement.

Achat estrade

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de KG MAT pour l'achat d'un podium modulable avec barrières de protection et chariots de stockage de 7,32mx6,10m pour un montant total de 8 492,40€ TTC.

Etat-Civil



Naissance :

GUILLAUME Stella, née le 7 décembre à Rennes.

SAÏDALI Zayane, né le 16 décembre 2020 à Saint-Grégoire.

Réponse aux habitants.

♦ Nids de frelons asiatiques (suite) : Pour vous débarrasser d'un nid de frelons asiatiques adressez vous à la mairie qui vous fournira les contacts utiles. La mairie participe à hauteur de 50€ sur présentation d'une facture.

C.C.A.S.

Les membres du CCAS ont souhaité réévaluer le montant des bons d'achat. Ils seront de 15€ au lieu de 10€ initialement prévus. Nous espérons que cette décision permettra à chacun de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet :

www.mairie-gael.bzh

Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse mairie.gael@orange.fr

Réunion ordinaire du 1^{er} décembre 2020 (suite)

Achat barrières

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition de 25 barrières de sécurité pour un montant de 1 213,20€ TTC.

Vente de verres réutilisables « Judicaël » : tarif, communication et convention

Le conseil municipal, avec 18 voix pour et 1 voix contre, valide la mise en vente des verres réutilisables « Judicaël » dans les commerces locaux au tarif de 2€ l'unité ; valide le devis de l'imprimerie Mévennaise pour l'achat d'une bache publicitaire de 1,5mx1m pour un montant de 96€ TTC.

SDE 35 : Modification des statuts

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 18 voix pour, valide la modification des statuts du SDE 35 qui adjoint les infrastructures d'avitaillement en gaz et en hydrogène aux infrastructures de charge pour véhicules électriques et ajoute un article pour permettre l'intégration de nouveaux transferts de compétences optionnelles sans avoir recours à la validation de tous les membres.

Eclairage parking extérieur du lotissement Le Paradis.

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 18 voix pour, valide le principe de **Installation classée : GAEC Brocéliande de Paimpont**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande du GAEC Brocéliande.

Travaux chemin du Plessis Morvan

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise PEROTIN pour les travaux du chemin du Plessis Morvan pour un montant maximum de 15 062.40€ TTC dont certains travaux seront à déduire.

Droit de préemption urbain section AB 148-150-297-380

Le conseil municipal, avec 1 abstention et 17 voix pour, décide d'exercer le Droit de Préemption Urbain sur les biens cadastrés section AB n° 148-150-297-380 situés au 19 Rue de la Libération afin de procéder à la revitalisation du centre bourg, constituer une réserve foncière et conventionner les trois logements existants en logements sociaux et dépolluer les hangars pour un montant de 132 500€.

Illumination de fin d'année

Le conseil municipal, avec 3 abstentions et 15 voix pour, valide l'acquisition d'une structure illuminée en forme de fontaine pour un montant de 2 664€ HT.

Divers

Samedi 16 janvier 2021 : Le Lycée Saint Nicolas la Providence,
28 rue de Rennes à Montauban de Bretagne, ouvre ses Portes
de 9 heures à 12 heures.

(sous réserve de mesures sanitaires liées au covid).

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

02 99 06 52 84 – Fax 02 99 06 48 02

Email : montauban-de-bretagne@cneap.fr



PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

3 janv. : CARIOU à Breteil.

10 janv. : PISIGOT à Montfort sur Meu.

17 janv. : DEVOS à Talensac.

24 janv. : DUPONT KERMEL à Bédée.

31 janv. : LECORGUILLÉ à Pleumeleuc.

OSTEOPATHE

Pierre CHENAUT : 06.74.48.61.98

INFIRMIERS

Mmes AUVE et BERNARD

M. JAUNAY

02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

Lundi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Mercredi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Samedi : 08h30-12h30

13h30-17h30

AMBULANCES-TAXIS

Ambulances Taxis LEVREL

02.99.09.53.54

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du 31/08/2020 au 06/07/21 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au samedi : 6h57, 13h30.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 16h30,

18h15.

Mercredi : 12h50.

Samedi : 17h15.

NAVETTE RIV

Horaires du 01/03/2020 au 31/01/21 :

Ligne Ploërmel > Montauban (gare)

Du lundi au vendredi - Gaël : 7h15 /

18h12.

Ligne Montauban (gare) > Ploërmel

Du lundi au vendredi : Gaël : 8h02 /

19h02.

SPA

02 99 59 32 74

5A rue Roland Doré – RENNES

Directeur de la publication :

Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction,

mise en page, distribution :

V. Destruhaut, F. Unterdorfel,

L. Le Roy, F. Lucas, R. Madaoui,

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 500 exemplaires